

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU

1^{er} JUILLET 2020

L'an deux mil vingt et le 1^{er} juillet à 18h10, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **M. Jean-Paul SALVATICO, Maire.** **Ouverture de la séance : 18h10**

Présents : Mmes et MM : BEYT Fernand, CANCEL Philippe, CARTERY Cédric, FARAMOND Gérard, GASNIER Marta, MARTIN Suzette, PARDO Dominique, PERES Pierre, PTAK-VILLARDI Virginie, SALVATICO Jean-Paul, YECORA Dominique

1. TAUX DES TAXES - Délibération

M. le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas les augmenter :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 8,56 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 69,83 %

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

2. ADMISSION EN NON-VALEUR - Délibération

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Trésorerie de Montréjeau réclame les dus pour un montant total de 234,33 €.

Après lecture du détail et délibération certains membres du conseil municipal demandent à M. le Maire de se rapprocher de la Trésorerie afin de connaître exactement la source de ces sommes et proposent de régulariser pour 135,24 €

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

3. FACTURES DE < 500 € PAYÉES EN INVESTISSEMENT - Délibération

M. le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité d'imputer les factures pour les travaux et ou achats de matériel inférieur à 500 € en investissement.

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

4. ACCEPTATION DE DONNS - Délibération

M. le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour les acceptations de dons.

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

5. SUBVENTION BP MULTISERVICE VERS BP GENERAL - Délibération

M. le Maire lors de la lecture des comptes rendus demande au Conseil Municipal l'accord de provisionner la subvention Budget Multiservice pour la somme de 20 000 € vers BP Général.

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

6. BUDGETS 2020 (Principal - Boulangerie - Multiservice) - Délibération

➤ M. le Maire détaille le budget concernant la commune

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

- M. Pierre PERES demande à M. le Maire s'il est possible de se rapprocher du SIVOM dans le but de renégocier le taux d'intérêts de l'emprunt sur les travaux d'urbanisation sur la RD8.

➤ M. le Maire détaille le budget concernant la boulangerie

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

➤ M. le Maire détaille le budget concernant le multiservice

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

7. DISSOLUTION DU CCAS – Délibération

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de dissolution du CCAS compte tenu qu'aucun bureau n'est existant depuis de très nombreuses années et que lorsqu'un administré a besoin d'une aide, il se présente à la Mairie où Mme ROSSETTO fait le nécessaire pour répondre à sa demande.

- Mme Marta GASNIER propose à M. le Maire que Mme ROSSETTO dans ce genre de cas informe les titulaires de « l'action sociale » afin qu'ils puissent eux aussi faire le nécessaire auprès de ces personnes en mettant en place des visites suivies, par exemple.

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

8. CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE – Délibération

M. le Maire demande au Conseil Municipal d'élire un correspondant à la sécurité routière. Personne ne souhaitant se présenter, à défaut, M. le Maire se propose.

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

9. REMBOURSEMENT FACTURES À M. SALVATICO – Délibération

M. le Maire explique au Conseil Municipal que certains commerces ne prennent pas les mandats administratifs et qu'il est, par conséquent, obligé de faire personnellement l'avance pour la commune.

Il propose donc de fixer la somme maximale de 1 000 € par achat.

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

10. CONGRÈS DES MAIRES – Délibération

M. le Maire demande l'accord au Conseil Municipal que la somme d'environ 400 € concernant les frais lors des congrès des Maires, déduction faite de la prise en charge de l'AMF soit à la charge de la commune.

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

11. DÉLÉGATIONS AU MAIRE – Délibération

M. le Maire donne lecture des délégations au maire et notifie celles qui sont le plus utiles à la commune

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

12. CCID COMMISSION COMMUNALES DES IMPÔTS DIRECTS – Délibération

M. le Maire demande au Conseil Municipal de constituer la CCID

Certains membres du Conseil souhaitent savoir en quoi consiste exactement cette commission

Elle est composée du maire ou de son adjoint délégué et 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Suite aux récentes élections il convient donc de procéder à la constitution d'une nouvelle commission qui joue un rôle majeur dans la fiscalité directe locale. La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional ou départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double (24 pour Martres-de-Rivière), proposée sur délibération du Conseil Municipal

Vote à main levée : **Pour 10** - **Contre 0** - **Abstention 1**

13. RECENSEMENT 2021 COORDONNATEUR – Délibération

Le recensement prévu en début d'année 2021 nécessite un coordonnateur. Son rôle sera d'aider le ou les agents recenseurs. M. le Maire demande au Conseil Municipal un volontaire :
Mme Marta GASNIER se propose

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

14. TRAVAUX ÉCOLE - AVENANT ARCHITECTE – Délibération

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les honoraires de l'architecte pour le projet « École » qui était de 24 840.00€ HT passent à 39 530.00€ HT soit un avenant de 14 690.00€ HT

Vote à main levée : **Pour 9** - **Contre 0** - **Abstention 2**

15. RÉNOVATION ÉCOLE : LANCEMENT APPELS D'OFFRES – Délibération

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de lancer le plus tôt possible les appels d'offres.

Après échanges et votes, le Conseil Municipal autorise M. le Maire.

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

16. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – Délibération

M. le Maire demande au Conseil Municipal que les subventions pour les associations soient portées à l'ordre du jour.

Après accord du Conseil, M. le Maire détaille les subventions qui sont revues à la baisse cette année en raison de la pandémie de Covid-19

Vote à main levée : **Pour 11** - **Contre 0** - **Abstention 0**

17. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- a. M. Pierre PEREZ demande des précisions relatives aux mesures de sécurité routière qui sont envisagées devant le pôle commerces de la commune
- b. M. Cédric CARTERY demande s'il est possible de sécuriser les abords de la salle Fabian lors de la sortie des classes durant les travaux de l'école.
- c. Mme Virginie PTAK-VILLARDI souhaite que les nids de poules du chemin des Pouchettes soient comblés
- d. Mme Virginie PTAK-VILLARDI demande s'il est possible d'envisager de ralentir la circulation sur chemin de la Hourcade.
- e. M. le Maire propose la mise en place d'une application permettant de communiquer des informations importantes aux administrés telles que les vigilances météo, les modifications de collecte des ordures ménagères, etc. soit par sms ou par mail

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.